

Trousseau :

- Sac à dos ou valise à roulette (pour le transport)
- Affaires de nuit
- Affaires de toilette
- Tee-shirts
- Pulls/ sweats
- Shorts/bermudas
- Pantalon/jogging
- Jeans/pantalons
- Maillots de bain/serviette de bain
- Sous-vêtements
- Chaussettes
- Vêtement de pluie
- Casquette/chapeau
- Paire de tennis/baskets (chaussures fermées pour la randonnée)
- Paire chaussures d'été
- Lampe de poche
- Lunettes de soleil
- Crème solaire
- Sac de linge sale
- Sac à dos
- Paquets de mouchoirs

Ne surchargez pas les bagages, les jeunes devront porter leur valise lors des déplacements.



**SEJOUR AU GITE DU VALNAYE** (4, le Valnaye 76113 St Pierre de Manneville)  
**DU SAMEDI 20 AU VENDREDI 26 JUILLET 2019**  
**Dossier à retourner au plus tard le 9 juin 2019**

Information concernant le jeune :

Nom :                      Prénom :

Date de naissance : ...../...../.....

Information concernant la famille :

Nom et prénom du tuteur légal : .....

Adresse : .....  
 .....

En cas d'urgence pendant le séjour :

Tél : ...../...../...../...../...../  
 Tél : ...../...../...../...../...../  
 Tél : ...../...../...../...../...../

Nombre de personnes vivant au foyer : .....

Numéro d'allocataire CAF : .....

Régime général :  ou autre : .....

## Autorisation :

Je soussigné (e) : .....

Responsable légal de l'enfant : .....

Autorise la responsable du séjour, MME BARBEAU ou MME HAUTEKIET, à faire sortir mon enfant de l'hôpital

## Les documents à fournir :

- photocopie de la carte vitale du parent sur laquelle l'enfant est rattaché (pour les enfants de moins de 16 ans)
- carte vitale pour les enfants de plus de 16 ans
- photocopie pièce d'identité des parents et du jeune
- certificat de non contre-indication à la pratique d'activité physique, sportive et nautique de moins de 3 mois
- photocopie de l'avis d'imposition (facultatif)
- photocopie de l'attestation de mutuelle

Fait à : ..... Signature :

Le : ...../...../2019

*La Mairie du Mesnil-Esnard, place du Général de Gaulle CS 40003 76240 Le Mesnil-Esnard. La commune a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation de l'inscription du séjour avec l'Accueil-Jeunes.*

*Ce recueil de données est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Mesnil-Esnard et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 10 ans maximum.*

*Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.*

*Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter [mairie@le-mesnil-esnard.fr](mailto:mairie@le-mesnil-esnard.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.*



Partie à conserver

## Pour les tarifs du séjour :

Prix minimum Mesnillais	Prix maximum Mesnillais	Prix séjour extérieur
81,68€	212,26€	424,52€

## Mode de calcul :

Le quotient retenu est obtenu suite au calcul suivant :

$$\frac{\text{Revenu imposable}}{\text{Nombre de personnes vivant au foyer}} / 12 = \text{quotient}$$

- Si le quotient est inférieur à 284 ► le tarif minimum est appliqué
- Si le quotient est supérieur à 738 ► le tarif maximum est appliqué
- Si le quotient est compris entre 285 et 737 ► le tarif intermédiaire est appliqué :  
soit le résultat du quotient x 28,76%

Pour les Mesnillais refusant de fournir l'avis d'imposition sur les revenus 2017, le forfait maximum sera appliqué. Le paiement échelonné est possible.

## Vos contacts :

Mme Yveline BARBEAU et Mme Mélodie HAUTEKIET :

Tél 02/35/61/39/90

Tél 07/78/57/69/70